L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 5 JANVIER 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
PROPRIÉTAIRES :
G. F. WEISSE, E. DUFOUR,
E. DUBERGER, S. HARBY.

Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS :
SAMEDI MATIN, 5 JANVIER.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

BULLETIN.

Les flibustiers du Nicaragua.—Le Northern Light.—M. Parker H. French.

On sait déjà par les dépêches que nous avons publiées que le steamer Northern Light a été saisi à New-York par les ordres du président, qui avait tout lieu de croire que les flibustiers du Nicaragua l'avaient nolisé pour transporter dans ce dernier pays des hommes et des armes, puis rendu à ses propriétaires qui ont pu l'expédier librement pour sa destination. Les journaux de New-York publient à ce sujet de longs détails que nous allons reproduire.

L'enrôlement de recrues, dit l'un d'eux, destinées à prêter main-forte au soi-disant gouvernement du soi-disant général Walker dans le Nicaragua, n'est un mystère pour personne à New-York. Il est de notoriété publique que les deux derniers steamers partis de notre port pour San Juan, ont emmené chacun leur contingent d'aventuriers. Il n'était pas moins notoire que le *Northern Light*, annoncé pour partir le 24 décembre, devait emporter à son tour des renforts considérables. La proclamation présidentielle, qui avait naguère signifié au public l'intention de l'Exécutif de mettre obstacle à cette entreprise, semblait elle-même n'avoir servi qu'à donner une plus grande publicité aux préparatifs des flibustiers, sans pour cela les arrêter ou les ralentir le moins du monde.

En présence de ces faits, M. McKeon, avocat de district de New-York, tenta quelques démarches, pour obtenir que la compagnie de transit du Nicaragua prêtât son concours à la loi ainsi ouvertement mise au défi.

Suivent ici deux lettres, une de M. McKeon à M. J. L. White, avocat de la compagnie de transit, et la réponse de ce dernier. L'avocat de district déclarait dans sa lettre qu'il avait la preuve que des munitions de guerre avaient été mises à bord du *Northern Light* et que ces munitions devaient servir au renversement du gouvernement légal du Nicaragua. M. McKeon ajoutait :

"Vous savez que, par les termes de la convention entre les Etats-Unis et le gouvernement de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis sont engagés à réprimer toute tentative de colonisation dans le territoire du Nicaragua, et que c'est le devoir de notre gouvernement de donner plein effet à cette stipulation. Je vous déclare aussi que la source d'où procède le soi-disant décret pour l'encouragement de la colonisation du Nicaragua, n'est pas reconnue par notre gouvernement comme le gouvernement du Nicaragua. Jusqu'à ce que le Président l'ait reconnu en cette qualité, je suis forcé de considérer les auteurs de ce décret comme rentrant dans le cas prévu par la proclamation du Président, à titre d'envahisseurs de l'Etat du Nicaragua, avec lequel nous sommes en paix—et de regarder le transport de personnes allant prendre possession de terres du Nicaragua, en vertu du prétendu décret, comme un des actes qui préparent et mettent sur pied l'invasion de cet Etat, en fournissant les moyens. C'est un acte prohibé par la loi, dénoncé par le Président des Etats-Unis, et constituant une violation flagrante de certaines stipulations de traité. Le Président est déterminé à arrêter tous ces actes illégaux; et il n'hésitera pas à exercer cette autorité qui a si heureusement empêché l'accomplissement des plans de Henry L. Kinney et de ses associés."

M. White répondit que la compagnie de transit s'était toujours efforcé d'empêcher les gens mal intentionnés d'aller au Nicaragua, et qu'elle ne prêterait jamais les mains à la violation des lois de neutralité des Etats-Unis. Quant aux munitions de guerre qui se trouveraient à bord, "il est bien aisé, dit M. White, de s'en assurer, en faisant une perquisition dans le navire actuellement dans le port." On lit plus loin dans la lettre de l'avocat de la compagnie de transit :

"Quant au traité Clayton-Bulwer, je ne puis et ne pourrai jamais être d'accord avec vous. Quand vous déclarez que "je sais que, par les termes de la convention entre les Etats-Unis et le gouvernement de la Grande-Bretagne, les Etats-Unis sont engagés à réprimer toute tentative de colonisation dans le territoire du Nicaragua," je suis forcé de dire que je ne sais, que je n'ai su et ne saurai jamais rien de pareil.

"Nos Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne n'ont entendu, par la convention à laquelle vous faites allusion, réprimer toutes tentatives ou une tentative quelconque de colonisation du territoire du Nicaragua "par des individus."

"Le 1er article du traité du 19 avril 1850 auquel vous faites allusion, déclare que "les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande Bretagne n'occuperont, ne fortifieront, ne coloniseront, et n'assumeront ni n'exerceront aucune domination sur le Nicaragua." En étudiant attentivement le traité, vous découvrirez que la prohibition de "coloniser," s'applique seulement aux deux gouvernements dans leur caractère constitué. Une tentative de l'hon. Parker H. French, en vertu d'instructions du gouvernement du Nicaragua qu'il représente,—pour envoyer au Nicaragua des colons qui deviendront citoyens du Nicaragua, ne saurait, selon mon jugement, être considérée comme une "colonisation" soit par la Grande-Bretagne, soit par les Etats-Unis.

"Le traité en question n'assume pas la ridicule prétention de prescrire au Nicaragua, s'il peut coloniser son territoire, ou de quelle façon, par qui, et d'où les colons peuvent venir. Ce sont là des questions que la volonté souveraine du Nicaragua peut seule décider, et il n'en a délégué l'exercice ni aux Etats-Unis, ni à la Grande-Bretagne.

"Si le but et le dessein de votre lettre sont d'empêcher des hommes armés ou non, de se rendre au Nicaragua avec des intentions militaires, soit qu'ils aient été enrôlés ici, soit qu'ils doivent s'enrôler là-bas, vous pouvez compter sur le concours entier et spontané de la compagnie de transit. De tels hommes, Animés de tels intentions, ne partiront pas sur nos navires, du moins à notre connaissance. Mais pour prévenir tout malentendu, je suis contraint de dire que nous transporterons au Nicaragua toute personne qui se présentera payant son passage, quoi qu'elle s'y rende sur l'invitation d'un décret de colonisation d'un gouvernement quelconque, n'importe quel qu'en soit le chef, au long temps que ce sera le gouvernement de cet Etat."

Nous reprendrons maintenant le récit d'un journal de New-York :

Le *Northern Light* devait partir le 24 décembre, à 3 heures, et l'on a vu que la compagnie n'était nullement d'humeur à le retarder. Mais à 2 heures environ, le télégraphe apportait de Washington l'ordre de saisir le bâtiment, de par le gouvernement des Etats-Unis. Les fonctionnaires fédéraux se mirent en règle avec toute la diligence possible, et se rendirent à bord pour opérer la saisie. Les préparatifs du départ s'achevaient. Sur le pont se pressaient environ 600 individus, pour la plupart d'âge et de mine à faire deviner des aventuriers bien plutôt que des passagers de bon aloi. Le capitaine étant absent, le marshal fédéral signifia au mécanicien en chef défense de partir.—Presque aussitôt, arriva le capitaine luimême, auquel la notification fut renouvelée.

M. Jos. L. White, qui devait nécessairement se trouver là, déclara que le steamer ne pouvait être retenu en vertu de l'acte qu'on produisait. Après quelques explications, néanmoins, il daigna admettre la légalité de saisie et consentit à se rendre, avec le capitaine, au bureau du procureur fédéral.

Mais cette apparente soumission n'était qu'une feinte dérisoire. Tandis que le marshall s'éloignait, le Northern Light mettait sous vapeur, larguait ses amarres et descendait la baie, emmenant en triomphe trois représentans du gouvernement fédéral qui étaient demeurés à bord. Ces derniers cependant ne s'étaient pas laissé prendre au dépourvu. Par le travers de Staten Island, le Northern Light vit arriver sur lui un cotre de la douane, remorqué par un puissant vapeur. Il fait mine de continuer sa route; mais deux coups de canon—dont le second à boulet—avertirent les audacieux marins qu'il deviendrait dangereux de pousser plus loin la bravade. Le steamer s'arrêta, et vers 5 heures du soir il remontait la baie, sous l'escorte de trois bâtimens de l'Etat.

Des perquisitions furent faites à bord et on ne trouva point d'armes. L'avocat de district transmit aussitôt ce renseignement au président qui l'autorisa à agir comme il le jugerait à propos. M. Mackeon n'ayant pas de raison de retenir plus longtemps le steamer dans le port, permit à la compagnie de transit de l'expédier. Le *Northern Light* prit conséquemment la mer le 26 décembre, emmenant deux fonctionnaires fédéraux chargés de présider au débarquement du chargement et de voir si aucun des colis ne renfermerait des armes cachées. Deux cents individus qui se trouvaient à bord sans billets de passage ont dû rester à New-York, et cinq d'entre eux, que le gouvernement croit être des agents de Walker, ont été mis en état d'arrestation. Ces cinq individus sont MM. Creigton, Francis O'Keefe, A. J. Morrison, Charles Walkers et William Lyster. Ils sont prévenus d'avoir entrepris et mis sur pied, le 20 décembre, une expédition militaire destinée à agir contre le territoire de l'Etat de Nicaragua, avec lequel les Etats-Unis sont en paix." Chacun des prévenus a dû fournir caution de $5,000.

Arrivons maintenant à M. Parker H. French dont il est question dans la correspondance de M. Mackeon et de M. White. M. French est arrivé aux Etats-Unis comme le représentant diplomatique du nouveau gouvernement du Nicaragua. Voici la lettre qu'il a écrite au secrétaire d'Etat et la réponse de celui-ci :

M. FRENCH A M. MARCY.

Washington City, 19 décembre 1855.

Monsieur,—Je suis porteur de lettres de créance du gouvernement souverain du Nicaragua me nommant ministre de cette république près le gouvernement de Washington. Vous trouverez jointe à la présente, une lettre autographe du président du Nicaragua au président des Etats-Unis d'Amérique. L'objet de la présente est de solliciter une entrevue avec Votre Excellence, avant de présenter mes lettres de créance à votre gouvernement. En me l'accordant promptement, je n'hésite pas à dire que vous favoriseriez les meilleurs intérêts de nos pays respectifs.

Je suis, Monsieur, avec une considération distinguée,

Votre obéissant serviteur,
PARKER H. FRENCH.

M. MARCY A M. FRENCH.

Département d'Etat,
Washington City, 21 décembre 1855.

Monsieur,—Votre lettre du 19 courant, que vous m'avez adressée, avec la copie incluse d'une "lettre autographe du Président du Nicaragua au Président des Etats-Unis d'Amérique" a été reçue et soumise au Président. J'ai reçu l'ordre de répondre de sa part à votre communication, qu'il ne trouve pas encore de motifs suffisants pour établir des communications diplomatiques avec les personnes qui, en ce moment, prétendent exercer le pouvoir politique dans l'Etat du Nicaragua.

"Ceux qui ont principalement contribué à suspendre ou à renverser le gouvernement précédent de cet Etat n'en étaient pas citoyens, et ni les citoyens ni aucune portion considérable d'entr'eux,—autant que nous pouvons le savoir ici,—n'ont exprimé librement leur approbation, ou leur acquiescement à l'égard de la condition présente des affaires politiques dans le Nicaragua.

"Jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, le Président ne juge pas à propos de recevoir, vous ou tout autre, comme ministre nommé près de notre gouvernement, par le gouvernement souverain du Nicaragua.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM. L. MARCY.

M. Caleb Cushing, avocat-général des Etats-Unis, a transmis copie de ces deux lettres à l'avocat de district de New-York. Dans sa lettre à ce dernier, il s'exprime ainsi au sujet de M. French et de sa mission : .... "Aucun privilège diplomatique n'appuie lui être accordé que transitoirement par courtoisie, et non comme chose de droit. Cette courtoisie lui sera retirée aussitôt qu'il y aura lieu de croire qu'il est engagé ici, ou qu'il a dessein de s'engager dans quelque acte non conforme aux lois, à la paix, et à l'honneur public des Etats-Unis.

Voilà où en est en ce moment le singulier imbroglio du Nicaragua. Ajoutons, pour compléter notre bulletin, que le gouvernement loin de reconnaître la mission diplomatique de M. French a ordonné à l'avocat de district de New-York de le faire arrêter. Mais le plénipotentiaire du général Walker est introuvable. On ne sait ce qu'il est devenu.

Dépêches Télégraphiques,
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Rivières—Louisville 3 janvier—La rivière baisse. Il y a 7 pieds d'eau dans le canal.

4 janvier—Aujourd'hui 6½ pieds d'eau dans le canal.

Vicksburg, 4 janvier—Le Princess est parti hier d'ici, pour la Nouvelle-Orléans, à midi, et le Planteur à 3 heures.

Marchés—New-York, 3 janvier—La farine est ferme aux cours d'hier. Mais ferme, à 93 cents pour le mêle. Mess pork $17, graisse, 12.

4 janvier—Cours de la farine aujourd'hui: marqué d'Etat $8 37½—Sud $9 25, baisse. Mess pork $17 75—baisse de 25 cts. Graisse 11¾, baisse de ¼ c. Cincinnati, 3—Farine $7 à $7 25. Mess pork, $13 75—graisse 9 cts—whiskey 25 c.

LE COMMERCE SUR LE CANAL CARONDELET—Quoique la navigation du canal Carondelet soit momentanément suspendue par suite des importans travaux d'amélioration que la compagnie a entrepris, nous croyons devoir rappeler aux entrepreneurs que les dépôts situés dans le voisinage du canal sont toujours abondamment pourvus de matériaux de construction. On y trouve comme par le passé des briques, du sable, du bois, de la chaux, etc., et ces objets se livrent aux prix les plus modérés de la place.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir, seconde représentation de *Robert-le-Diable*, avec Mme Laget-Planterre, Mme Colson, M. Duluc et M. Junca.—Demain, dimanche, le *Chevalier d'Essonne* et la *Partie de piquet*.

M. P. A. LETOURNEUR.— On verra par un avis inséré plus loin que M. P. A. Letourneur se charge de toute espèce de travaux en zinc, plomb, cuivre, ferblanc, tôle, etc. Il les exécute avec soin et habileté. M. Letourneur a également inventé un nouveau filtre à eau qui est alimenté par le water-works et qui fonctionne seul, pendant six mois, sans avoir besoin d'être nettoyé. Cet appareil est supérieur à tous ceux que l'on a employés jusqu'ici. On peut le voir fonctionner au No 85, rue de la Douane.

J. WRIGHT & CO.—Une succursale de cette importante maison a été établie au No 21 rue de Chartres, et l'ouverture en aura lieu aujourd'hui même. MM. Wright & Co. ont voulu de cette façon se mettre à la portée des habitans de la ville qui demeurent au-dessus de la rue du Canal, et des marchands de la campagne qui descendent également dans les hôtels du premier district. Ils ont pris avec les drogueries du Nord des arrangemens qui leur permettent d'étendre le cercle de leurs affaires déjà si considérables. Désormais ils seront en mesure de fournir au commerce et aux pharmacies de la campagne tous les médicamens qu'ils ont l'habitude de recevoir, à des prix *inférieurs* à ceux du Nord. Leur assortiment est certainement le plus complet du Sud. N'oublions pas de dire que la nouvelle maison qu'ils viennent de fonder est ornée avec goût et trabit dans les moindres détails la prospérité de MM. Wright & Co.

Conseil de Ville.

CONSEIL DES ALDERMEN—Ce conseil s'est réuni hier soir et, après s'être occupé de quelques affaires sans importance, s'est ajourné à mercredi prochain.

CONSEIL DES ASSISTANS ALDERMEN.—Ce conseil s'est réuni hier soir dans le but de faire une répartition des taxes pour le paiement des intérêts de la dette consolidée et des actions de chemin de fer. Cette répartition a été fixée de la manière suivante :

Premier district	[illegible]
Second district	85 cents par $100
Troisième district	$1 50 cts par $100
Quatrième district	73 cents par $100

L'impôt ci-dessus résulte de l'évaluation des propriétés foncières et esclaves, d'après l'assessement suivant :

Premier district	$34,800,000
Second district	21,700,000
Troisième district	6,700,000
Quatrième district	7,400,000

La somme nécessaire à prélever pour le paiement des intérêts en question n'est que de $650,000, mais la résolution porte l'impôt à $675,000, dans le but de faire face aux éventualités.

La taxe imposée sur les propriétés et esclaves pour le paiement des intérêts des bons émis par la ville en faveur des trois chemins de fer, est de trente-quatre centièmes de un pour cent; et celle imposée sur toutes les licences délivrées par la ville pour le paiement des intérêts des bons émis en faveur de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain, est de 5 pour cent.

Le Conseil a ensuite nommé les commissaires pour l'élection qui doit avoir lieu le 14 courant dans le 8e precinct, pour remplir la vacance occasionnée par la démission de M. Eggleston.

CHRONIQUE LOCALE.

THEATRE DE LA GAITÉ.—Ce soir, au Théâtre de la Gaité, "Violet ou la vie d'une actrice", comédie en cinq actes. Cette pièce, due à la plume de M. Bourcicault, a obtenu, jeudi soir, un magnifique succès.

THEATRE ST CHARLES.—La représentation de ce soir est au bénéfice de Mme Barney Williams. Le spectacle se compose de "Irish ambassador," "Customs of the Country" et de "Bryan O'Lynn !"

HOPITAL DE CHARITÉ.—Nous devons à l'obligeance de M. Louis O. Huard, le rapport de l'hôpital de charité pour l'année expirant le 1er janvier 1856. Nous profitons de cette occasion pour remercier M. Huard de sa courtoisie envers les membres de la presse.

Admis	12,182
Renvoyés guéris	9701
Morts	2301

LIEUX DE NAISSANCE.

En Europe	10,861
En Amérique	1,289
Inconnus	38
Nés en mer	5

NAISSANCES.

Garçons	59
Filles	62
Morts nés	18

LA NOUVELLE DOUANE.—Il y a déjà plusieurs années que la nouvelle douane a été commencée et il n'est pas probable, à en juger par la lenteur des travaux, qu'elle soit terminée avant huit ou neuf ans. Nous apprenons cependant avec plaisir que quatre vastes pièces ont pu être livrées aux employés qui y déposent déjà des marchandises. Quelques autres pièces seront également prêtes d'ici à peu de jours.

DEVANT LA 1RE COUR.—Le recorder Bright a envoyé, hier, devant la Première Cour de District—

John Carley, accusé d'avoir commis un vol dans le magasin de J. A. Goldman, rue Nile Levée.—En prison, faute d'un cautionnement.

William Pollard, accusé d'avoir volé un sac de voyage au Dr Harrison.—En prison.

H. Sheppard, sur lequel on a trouvé un pistolet et un poignard.

INCENDIE.—Trois petites maisons en bois situées à une petite distance du fleuve, dans la partie supérieure d'Alger, ont été détruites par le feu jeudi, à minuit. Les propriétés n'étaient pas assurées.

STATUE JACKSON.—Le navire à bord duquel se trouve la statue Jackson n'est pas encore arrivé dans notre port. L'inauguration ne pourra donc avoir lieu le 8, comme on s'y attendait.

VIEUX FILOU.—Le [illegible] Vera Cruz que la police connaît [illegible] Charles Sheek, Charles Connor, [illegible] capitaine Valencia et capitaine Carlos [illegible] arrivé, depuis quelques jours, de N[illegible] arrêté, jeudi sur les [illegible] On a trouvé sur lui des instruments [illegible] servent les gens de sa profession. Le recorder du Premier District l'a envoyé pour deux mois dans la maison de travail.

Patrick Byrdan est tombé de son dray, jeudi soir. Il a la jambe cassée.

C. Stuart s'est coupé le pied en coupant du bois.

Sauvages immaculations.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Quels que soit les progrès de la civilisation et de l'éducation répandus dans la société, il faut toujours s'attendre à rencontrer, dans quelques individus, toutes les faiblesses de l'humanité de l'homme ou tous les délires de son imagination. Il vient de se commettre, en celle des Etats-Unis, dans une des portions les plus éclairées de leur territoire, à New-[illegible], un crime qui semble plus rapproché de la vie sauvage; un crime qui semble [illegible] que parmi les [illegible] de la plus profonde barbarie. [illegible] événement, aussi horrible qu'horrible, [illegible] On raconte ainsi l'affaire :

Une famille, [illegible] veuve, vivait avec un [illegible] Sly, son [illegible] le nom de Rhoda [illegible] Cette intrigante [illegible] New-Haven dans une maison à deux étages, qu'elle avait choisie, il y a trente ans, et qu'après avoir habité le monde des esprits, elle était descendue pour venir sur la terre, en qualité de Prophétesse, indiquant aux vivants le chemin du ciel. Ce noyau de secte se réunissait chez elle, chaque dimanche, et les membres s'intitulaient *Wakemanites*, du nom de la fondatrice.

En quoi consistaient leurs pratiques, c'est ce qui n'a pas encore été clairement défini. Ils priaient, chantaient, conversaient entre eux ; voilà du moins ce qu'on en sait jusqu'ici. Dimanche dernier, la réunion se composait d'Almeron Sanford et sa femme, Betsy Keeler, une dame Davis, un homme de couleur nommé Josiah Johnson et quelques autres.

Assez avant dans la soirée un des membres, nommé Justus Matthews, rentra dans une chambre où il couchait dans la maison. La veuve Rhoda Wakeman se plaignit alors d'être en proie à un mauvais esprit que lui envoyait Matthews "l'homme de pouvoir," et désira qu'il vînt dans la pièce où elle se tenait. Celui-ci se rendit volontiers à ce désir, mais il fallait, selon les assistants, mettre l'esprit hors d'état de nuire par les yeux ou les mains. En conséquence, on entoura la tête du prétendu possédé avec un mouchoir, et on lui lia les mains derrière le dos.

Ecoutons ici la déposition d'Almeron Sanford devant le jury d'enquête.

"Je dis à Matthews qu'il était possédé d'un mauvais esprit, et il désira en être débarrassé. Jackson et Wooding lui parlèrent aussi à ce sujet. La veuve Wakeman assura qu'il exerçait sur elle un terrible pouvoir. Alors Wooding dit à Matthews qu'il devait être tué. Matthews dit qu'il consentait à mourir pour éteindre le mauvais esprit. Wooding et Jackson proposèrent de le conduire hors de la chambre, puisqu'il devait mourir.

Ceux qui restèrent dans la pièce de réunion se mirent en prières. Il était environ une heure du matin. Vers les deux heures, la Prophétesse annonça qu'elle entendait du bruit dans la chambre au-dessous, mais comme chacun s'avait à quoi l'attribuer, on ne bougea pas pour aller s'assurer de la cause. En ce moment, l'atroce sacrifice s'accomplissait, et Matthews était mis à mort par Samuel Sly et ses complices, pour débarrasser la veuve du mauvais sort que lui avait jeté la victime !

Sandford, le témoin que nous avons déjà cité, alla seul dans l'escalier.

"...J'entendis distinctement, dit-il, qu'ils disaient au-dessous : "Il tue le messager ! il tue le messager !" J'écoutai le bruit et distinguai plusieurs coups se succédant. J'allai alors vers la porte, mais ils me repoussèrent en disant : "S'il se tue il ressuscitera." J'entendis un bruit d'étranglement et des cris "Oh ! oh ! oh !" Je remontai, et me mis en prières.

La férocité incroyable de ce meurtre avait été stimulée par la persuasion où étaient les assassins que, si la veuve Wakeman venait à mourir, le monde serait détruit.

A 9 heures du matin, un jeune fils de Justus Matthews commença à se mettre en quête de son père, qu'il n'avait pas revu depuis la veille. Trouvant la porte de sa chambre à coucher fermée, il la força et aperçut, au milieu de la pièce, le cadavre du malheureux gisant dans une mare de sang. Frappé de terreur, il courut chercher un voisin, M. Lewis Dorman. Celui-ci ne pénétra point dans la chambre, mais en garda l'entrée jusqu'à l'arrivée d'un juge et de quelques officiers de police.

Le corps était étendu sur le côté gauche, la tête tournée vers la croisée. Tout autour se trouvaient des ruisseaux de sang coagulé, et des cheveux épars. La gorge était tranchée d'une oreille à l'autre, par une blessure qui avait dû être faite avec un instrument plus grand qu'un couteau ordinaire. Un couteau de boucher fraîchement aiguisé qu'on trouva dans une caisse, a dû servir au meurtre.

On découvrit sur le plancher un fragment de corde. Les marques laissées en meurtrissures sur les deux poignets et la poitrine de la victime, ne permettent pas de douter qu'elle ait été liée étroitement avant d'être mise à mort. Les traces d'autres coups violents étaient également visibles sur le cadavre.

La justice opéra immédiatement l'arrestation de Samuel Sly, Israel Wooding, Almeron Sanford et sa femme, Abigail Sables, Thankful S. Hersey, la veuve Wakeman, et Josiah Jackson, homme couleur.

Dès que l'enquête fut ouverte, Samuel Sly se déclara prêt à raconter tout ce qui s'était passé, et en effet, il s'avoua seul coupable du crime, devant le jury convoqué par le coroner. Au milieu des divagations, des répétitions et des obscurités de sa confession, voici ce qui ressort nettement :

L'assassin, déterminé à délivrer sa sœur Rhoda Wakeman de la possession du diable, avait d'abord résolu de déloger l'esprit du corps de Matthews, à force de battre ce dernier avec une chaise. Il n'entendait pas pour cela le tuer. Il s'entendit à cet égard avec Jackson, et tout fut préparé pour mettre ce projet à exécution.

Quand on eut ramené Matthews de la chambre du *meeting* dans la sienne, on le fit asseoir sur une chaise, les yeux couverts et les mains liées. Sly ferma alors la porte à clé, puis s'approchant de la victime, lui asséna un coup de bâton si violent sur la tempe droite, que le malheureux tomba pour ne plus se relever. L'assassin s'acharna encore à le frapper à coups redoublés avec son bâton, pendant que Matthews, incapable de se défendre ou même de crier, ne faisait entendre que des gémissements inarticulés.

L'œuvre de mort ne s'accomplissant pas assez vite, Sly tira son couteau de sa poche, et s'accroupissant sur le mourant, se mit à lui scier la gorge. Le voyant enfin bien mort, il alla prendre une fourchette dont il se servit, avec son couteau, pour pratiquer une affreuse mutilation constatée ensuite sur le cadavre.

Le meurtre accompli, Sly resta une demi-heure encore enfermé avec la victime. Puis il alla rejoindre la fille Hersey dans sa chambre. Il tenait une lumière d'une main, et son bâton ensanglanté de l'autre. Ses deux mains et ses deux manches de chemises étaient saturées de sang. Sa complice lui procura une cuvette d'eau pour se laver, et ils s'entretinrent ensemble des moyens de faire disparaître les instruments du meurtre.

D'abord, les deux manches de chemises furent déchirées et brûlées dans le poêle ! Le bâton coupé en morceaux fut jeté, ainsi que le couteau, dans la fosse d'aisances. On fit ensuite disparaître quelques taches de sang qui se trouvaient sur le plancher.

Cela fait, Sly se rendit à l'étage supérieur, et rejoignit ses co-associés, qu'il trouva en prières.

Les derniers détails transmis aux journaux de New-Haven nous représentent la veuve Wakeman en présence du jury, faisant la description de sa visite dans le monde des esprits, à l'époque où elle fut, dit-elle, assassinée par son mari. Elle est âgée de 70 ans, et mère de 15 enfants, dont 9 vivants. Sly—qui se dit son frère—est un homme de 50 ans.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.

Nouvel an—Théâtre d'Orléans—Concerts—Bals.

La voilà donc passée, cette ennuyeuse et despotique époque du nouvel an, cette périodique corvée des vœux du bout des lèvres, des mensonges en cœur, des tendresses officielles et des petits calculs intéressés, cette solennité au bénéfice des enfants et des domestiques ! Dieu soit loué, en voici pour un an ! Mais, puisque d'une part, il n'est pas possible de se soustraire complètement à la tyrannie de l'usage, sous peine de passer pour un Esquimau ou un Algonquin, et que de l'autre cet usage nous oblige à venir faire le beau devant nos lecteurs et à leur réciter notre petit compliment de bonne année, nous nous exécuterons d'aussi bonne grâce que possible et nous répartirons en quelques mots nos vœux par catégories.

A mesdames et messieurs les artistes dramatiques, nous souhaiterons pour la bienheureuse année qui s'ouvre devant nous, des succès de bon aloi, ne provenant pas de surprises faites à la complaisance ou au goût incertain du public, mais puisées aux deux vraies sources du rire ou des pleurs, l'inspiration et l'étude. Puissent-ils guérir de la maladie chronique du métier, de cette présomption aveugle, qui leur fait prendre toute observation pour une personnalité insultante, tout compliment banal pour un hommage obligé, toute politesse de convention pour un irrésistible aveu de leur supériorité ! Puissent-ils apprendre à supporter la critique honnête et impartiale avec la même patience et la même résignation que montrent bon gré mal gré tous les acteurs de la vraie scène du monde politique et littéraire, devant des vérités bien autrement dures et et moins poliment mitigées !

Puissent les critiques, de leur côté, rester toujours forts de leur bon droit, justes dans leur blâme, sincères dans leurs éloges, et toujours à égale distance d'un dénigrement systématique et d'une admiration perpétuelle ! Que l'esprit, en outre, s'il se peut, ne leur fasse pas défaut !

Puisse la Providence de ce petit monde d'harmonie et de fiction, trouver la récompense de ses travaux, et de ses efforts, non pas seulement dans la gratitude et les remerciments de ceux qu'elle réjouit, il n'y a que la Providence de là-haut qui se contente d'un retour aussi creux, mais dans le témoignage matériel de la rondeur de ses recettes et du poids de sa caisse !

Fasse le Ciel que le public, soucieux de son propre plaisir, sache répartir lui-même avec conscience et avec équité le silence improbateur, l'encouragement des bravos, la haute récompense des ovations et des rappels ! Qu'il émette tour à tour, avec justice, et en proportion convenable, ces trois expressions de son jugement suprême, qu'il n'en soit ni trop prodigue, ni trop avare, et que l'artiste puisse peu à peu l'étudier, le connaître et s'identifier avec lui !

Que dans cette saison de soirées et de réunions qui ne fait que de commencer, le bon goût, le bon ton, l'urbanité des manières et du langage soient les premiers hôtes invités à chaque fête ! Qu'ils l'inspirent et président aux conversations intimes, aux propos des salons ! Puisse notre société orléanaise s'écarter de la pente fatale qui l'entraîne vers le type des petites villes de province par ses habitudes d'esprit, pendant qu'elle aspire ambitieusement au faste des grandes villes par le déploiement de l'élégance matérielle ! Le luxe le plus difficile à faire briller n'est pas celui des toilettes, des ameublements, des soupers, des fleurs, et des lumières; c'est le luxe du cœur et de l'esprit, à savoir la bienveillance et l'atticisme. Puissent donc nos jeunes gens choisir en eux-mêmes, et non dans l'aspiration factice du punch et du champagne, les saillies fines et délicates dignes d'une jeune Française ! Que la pluie et le beau temps, la fraîcheur des toilettes et la chaleur du bal cessent de faire uniquement les frais de conversations salles, émaillées de sourires...

Quoi qu'il en soit, je ne puis m'empêcher de m'associer...

rant une séance musicale qui a réuni hier soir dans la salle des Odd Fellows une foule aussi nombreuse qu'élégante. Nous nous bornerons à constater l'heureux choix des morceaux, leur variété, et les applaudissements qui ont accueilli les virtuoses.

Ces concerts nous mettent en mémoire les solennités musicales de M. Collignon dont la première aura lieu définitivement le 15 courant. Parmi les morceaux importans de ce premier concert figurent un premier rang le grand quatuor de Mozart en sol mineur, pour piano, violon, alto et basse, et le magnifique septuor de Hummel en ré mineur, pour piano et instruments à vent et à cordes. Indépendamment de ces œuvres colossales, M. Collignon nous promet quatre ou cinq morceaux de chant, empruntés à des opéras-comiques et à des œuvres d'un mérite historique. Nous mettrons d'ailleurs sous les yeux de nos lecteurs les détails exacts de cet intéressant programme.

D'ici là, M. Rafler nous aura donné le second bal de la salle d'Orléans, où la foule joyeuse se hâtera d'accourir pour réparer le temps perdu la nuit de Noël. C'est le 10, jeudi, qu'aura lieu cette séance dansante, la première, à vrai dire, de la saison, et qui ne sera prêt pour recevoir ses fidèles à cette étincelle même à se bien réjouir... [illegible] céleront, les tapis seront [illegible] sera remis de la grave [illegible] frappé ces jours-ci, Beaudreau a dressé ses tables dans la belle salle d'Orléans pour restaurer danseuses et danseurs. M. Rafler a eu l'heureuse idée de mettre les étrangers de passage dans notre ville à même d'assister à ces splendides réunions, en leur permettant de prendre un billet séparé pour une soirée, sans les astreindre à l'obligation de l'abonnement. Ils n'auront qu'à présenter jusqu'au mercredi soir leur demande au comité d'admission.

Enfin pour clore cette série de plaisirs et cet horizon de distractions, ajoutons que le même intelligent impresario compte donner dans le courant du prochain mois quelques bals d'enfants dans la salle d'Orléans. L'idée nous semble aussi heureuse que simple et nous ne concevons pas qu'elle ne soit pas venue plus tôt. Nous lui prédisons le succès le plus complet.

Ceci dit, seconde représentation de la reprise de *Robert le Diable*. E. L.

Belle Philis on désespère,
Alors qu'on espère toujours.

Rabattons-nous donc sur le théâtre, et commençons au rebours de l'ordre des dates par la brillante reprise de *Robert le Diable* qui a eu lieu jeudi soir. Cette reprise était vivement attendue par les amateurs qui, indépendamment de l'attrait inépuisable de ce chef-d'œuvre, comptaient y entendre Mde Colson et Junca. Quelques-uns, trop audacieux dans leurs vœux, espéraient aussi y entendre Delagrave. Mais c'est un plaisir qu'il faut ajourner. Cette curiosité générale avait si bien travaillé le public que la salle était admirablement garnie.

Pour ceux qui se souviennent de la princesse Isabelle des deux années précédentes, il y avait toute une révélation dans la manière dont Mme Colson a joué et chanté ce délicieux rôle, l'un des triomphes de Mme Dorus. Nous trouvons, nous qui sommes encore plein du souvenir de cette admirable vocalisatrice, que Mme Colson l'a égalée comme chant et l'a surpassée comme jeu. Pleine de grâce et de sentiment dans le grand air du 2d acte, elle a été pathétique dans le fameux morceau de "*grâce pour toi-même*". Il est impossible de mieux rendre le pudique effroi, la passion, la prière, de mieux varier par les nuances la facture un peu longue et un peu monotone de ce célèbre duo.

Mme Laget s'est montrée digne de ce redoutable voisinage et le rôle d'Alice ne l'a point trouvée au-dessous de ses exigences. Un peu froide peut-être dans la romance du 1er acte "*va, dit-elle, va, mon enfant*" elle a été tour à tour naïve, gracieuse, énergique au 3e et 5e acte. Le duo de la frayeur, "*la force m'abandonne*" a été admirablement phrasé. Le cri "*éloigne-toi, va-t-en*" et la reprise du duo, après le fameux "*tu m'appartiens!*" ont été rendus avec un rare bonheur. La prière du 5e acte a déployé beaucoup de ferveur et de sentiment. En somme, Mme Laget nous a rendu les favorables impressions qu'elle avait fait naître en nous l'an passé dans cette importante création.

Nous ne voudrions pas remplir un devoir pénible en insistant sur la manière dont M. Duluc a rempli le rôle de Robert. Ce rôle, qui a toujours été au-dessus de sa portée et qu'il n'aborde qu'avec une répugnance visible, a été hier pour lui plus lourd encore que d'ordinaire. En outre, il nous a semblé qu'il n'était pas dans son état habituel; indépendamment de certains accidents de gosier, il a montré tantôt une pénible hésitation, tantôt un aplomb exagéré. Si nous n'avions la certitude de l'extrême sobriété de M. Duluc, nous aurions cru qu'il avait puisé dans le flacon le courage des chevaliers de sa patrie; nous sommes heureux de détromper ceux qui auraient eu cette opinion. En tout cas, nous engageons M. Duluc à modérer sa mimique faciale dans la crise morale du 5e acte. La peinture des anxiétés qu'il éprouve, reproduite par les traits du visage, n'atteint pas le but sérieux et dramatique qu'il se propose.

M. Debrinay a fort gracieusement rendu le personnage de Raimbaud. A part une petite erreur qu'il nous a semblé commettre dans la ballade du 1er acte, il s'est parfaitement acquitté de cette jolie partie et le duo du 3e acte a marché avec beaucoup d'ensemble.

Pour en terminer avec les rôles accessoires, nous signalerons le début comme danseuse de notre seconde amoureuse, Mme Gonthier; elle a représenté avec beaucoup de bonne volonté et de grâce la voluptueuse Héléna et nous avons cru remarquer que le charme de ses yeux et de ses poses agissait sensiblement sur le prince normand : c'était l'esprit du rôle. Nous souhaiterions à cette jeune danseuse un talent aussi léger que l'était son costume.

Nous avons réservé pour la fin notre excellente basse, M. Junca, dont le début dans Bertram excitait un vif intérêt. Par sa taille, le volume de sa voix, le caractère de sa physionomie, tout le monde se disait dès le premier jour de son apparition sur notre scène, quel magnifique Bertram nous aurons là ! En effet, il a été fort beau, plein de chaleur, de passion, il a admirablement chanté, avec une parfaite justesse et cependant.... Voyons nos réserves, par lesquelles nous avouons nous montrer plus exigeant que le public, qui nous a semblé, disons-le, parfaitement satisfait. C'est que M. Junca nous a imposé cette exigence comme un devoir vis-à-vis de lui-même et que nous le croyons homme à accepter nos observations, si elles lui semblent justes. D'abord, il avait, encore cette fois, peur, oui, peur. Cette frayeur, naturelle devant une pareille tâche, a diminué le volume de sa voix que nous avons trouvée sourde dans certains passages, notamment dans l'air si pathétique "*de ma gloire éclipsée*"; le sentiment y était, le timbre était absent.

Ensuite il nous semble que d'un bout à l'autre du rôle, l'accent satanique, la vibration cuivrée, l'ironie infernale, la verve comique même évidente dans plusieurs endroits, ont complètement disparu. Bertram est un puissant chevalier, un excellent père fort malheureux; ce n'est pas l'archange déchu, jouant avec les faiblesses et les vices des pauvres humains; lors même que l'un d'eux est son fils. Le duo bouffe de Raimbaud, que M. Junca a chanté presque en sérieux, sans mordant et sans légèreté, les deux vers si comiques "*Encore un de gagné ! glorieuse conquête,*" dits avec gravité et sans raillerie, le fameux "*Tu me connais*; le "*Tu m'appartiens,*" lancés avec une puissance écrasante, mais non avec une pénétration incisive, sont autant d'arguments en faveur de notre observation. Il est certain que nous pouvons nous tromper; mais nous conseillons à M. Junca de se consulter pour être son propre juge. A cela près, nous proclamons hautement son beau succès dans ce redoutable rôle.

Il nous reste à signaler deux faits secondaires de cette représentation, l'un est l'accident survenu à M. Duluc, qui a été frappé à la tête par la chute d'un portant de lampes, pendant l'entr'acte du quatrième au cinquième acte, et qui n'en a pas moins rempli son rôle avec courage jusqu'au bout. L'autre fait n'est pas accidentel, mais ordinaire, et mérite une répression sérieuse; il s'agit des bouffonneries que se permettent certains moines du chœur au début du cinquième acte, soit dans leur costume, soit dans leur jeu de physionomie ou leur allure à la sortie : le burlesque en pareil cas et dans un pareil ouvrage nous semble une profanation indigne et de la scène et du public; c'est d'ailleurs une fâcheuse introduction au plus beau trio de l'art lyrique, et tout-à-fait contraire à l'intention du maître qui a voulu préparer ce fond grave et sombre pour y lancer les fusées étincelantes de ses brillantes inspirations, comme un peintre prépare ses ciels gris et lugubres pour y faire serpenter la foudre.

L'espace trop resserré nous force à sauter à pieds joints par dessus la première représentation de la reprise du *Domino Noir*; nous nous en félicitons, car cela nous dispense de dire que, soit par fâcheuse disposition de ce jour, soit par une étude insuffisante de ce rôle, Mme Colson y a été inférieure à elle-même et ne s'est montrée digne de notre attente qu'au troisième acte; nous comptons sur une revanche éclatante de ce beau talent dans un rôle aussi empreint de grâce et de délicatesse que l'est celui d'Angèle.

La même raison et une autre plus puissante encore, à savoir notre absence de la ville pendant la soirée de dimanche, nous empêchent de parler du drame de *George et Marie*, où M. Gustave a enfin trouvé un rôle qui met en relief ses qualités précieuses. Nous nous empressons d'endosser de confiance les éloges que lui accorde notre aimé et spirituel confrère du Courrier, plus heureux que nous, puisqu'il a pu rendre justice à un des membres les plus consciencieux de notre troupe dramatique.

Nous ajournons à une prochaine revue le compte-rendu du premier concert de Mmes Parodi et A. Patti et de M. Strakosch. Ces artistes occupent dans notre estime une place trop haute pour que nous traitions en couverant...

ATTENTION.

MM. J. A. Beard & May vendront aujourd'hui, à 11 h, à l'Arcade de Banks, des domestiques de la succession pour le compte des successions A. C. Phelps, Alex. Warrick et Richard Deming. Pour les détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

L'attention des acheteurs est appelée sur les ventes par MM. Beard & May, faites dans le courant de cette semaine.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May.

16 janvier—Cinquante-trois terrains de batisses, faisant face ou près du canal Carondelet, Deuxième District, pour être vendu au la Bourse St-Louis.

8 janvier—Des esclaves de valeur et domestiques, des successions A. C. Phelps, Alex. Warrick et Richard Deming.

12 janvier—Sept terrains rue des Magasins, Jefferson City, de la succession C. S. Duggan.—L'habitation connue comme celle de Merrit, ou "Twelve mile Point Wood Yard" dans la paroisse Jefferson, avec les esclaves, etc.—Un terrain rue Nouvelle Levée, entre St James et Céleste.

19 janvier—Deux terrains rue des Magasins, entre les rues Philip et First, de la succession Bernard Maglone—Trois bâtisses de résidence rue St-Andrew entre Rousseau et Bellechasse, de la succession Catherine White, femme de John Hollingsh.

22 janvier—Un esclave de la succession de C. A. Austin.

4 fév—Quatre lots enseig. Laurel et Félicité, de la succession A. Depassau.

Pour plus amples détails voir les annonces publiées dans une autre partie du journal.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
4 janvier 1856.

L'ELECTION annuelle de sept directeurs de cette Banque aura lieu au local de la dite banque, conformément à la charte, lundi, le 4 février prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi.

4 jan—1m 2 f p s E. BOUDREAU, Caissier

Banque des Artisans et Marchands.
Nile-Orléans, 3 janvier 1856.

LA direction a déclaré aujourd'hui un dividende semi-annuel de cinq pour cent (5 00) sur le capital, qui sera payé jeudi, 10 du courant.

4 janv—M G. CRUSAT, caissier.

J. CAZAUX,
Successeur de F. ROUMIEU,
No 63 Vieille Levée, entre Bienville et Conti,

OFFRE à vendre les articles suivants, tels que :

Marasquin,	Gin de Hollande,
Caraçao,	Whiskey,
Eau verte,	Rhum de la Jamaïque,
Eau de vie de Dantzick,	Madère,
Guignolet,	Fruits à l'eau de vie,
Absinthe,	Vin en caisse et barriques,
Kirsch,	Sirops assortis,
Anisette en paniers,	Orgeat,
Anisette en barils,	Limon,
Mallows,	Ananas,
Cherry Bounce,	Framboise,
Liqueurs assorties,	Fraise,
Peppermint,	Groseille,
Stoughton's bitters,	Vanille,
Goulay's bitters,	Fleur d'oranger,
Jus de limon,	Naturel, &c. &c. &c.
Cognac brandy,	4 jan

COURTAGE DE MAISONS.

J. SAUVAGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'à partir du 1er janvier 1856, il s'occupera d'une manière toute spéciale de courtage en ce qui concerne les ventes des maisons et esclaves, et les affaires qui s'y rattachent.

On le trouvera tous les jours chez lui, encoignure Bourgogne et Bienville jusqu'à 10 heures, et à partir de cette heure, au Passage de la Bourse, entre St-Louis et Conti, No 112. 4 jan—6m

DIRECTORY DU CRESCENT CITY, DE KERR, POUR 1856.

Prix.................. $1 25.

Cet ouvrage est sous presse et sera bientôt prêt.

4 janv—M R. C. KERR, 41, rue du Camp

Propriété à vendre à l'amiable,
A LONG TERME,

Située dans le Deuxième District de cette ville, formant l'encoignure Bayou et Prieur, dans l'îlet borné par les rues Esplanade et Roman, ayant 169 pieds 2 pouces 4 lignes face à la rue Bayou, 106 pieds dans le fond, 78 pieds 11 pouces sur la rue Prieur, et 96 pieds 10 pouces à l'autre extrémité; ensemble avec toutes les améliorations qui existent, consistant en une petite maison à l'encoignure Bayou, une cuisine derrière, couverte en ardoises, cuve, pigeonnier, chambre, écuries, poulailler, latrines et hangar, belle cour, citerne, puits, water works, le surplus en jardin planté avec arbres fruitiers.

Le tout propre pour magasin, grocerie, boulangerie et autres.

S'adresser sur les lieux. 4 janv—1m

A LA COQUETTE
260, rue Royale.

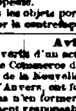

Mme Flandrain, corsetière de Paris et des artistes du théâtre d'Orléans, invite les dames à son faire faire, avant de compléter leurs toilettes de soirées et de bal, un de ses magnifiques corsets dits *imperméables* dont la vogue est si grande à Paris. Comme conservateurs de la taille, ils l'emportent de beaucoup sur les anciens corsets surchargés de baleines, cause fréquente de gêne et de fatigue. Leur coupe gracieuse et leur flexibilité font ressortir les beautés de la taille.

Mme Flandrain fait sur commande les corsets de soie pour mariages, corsets et ceintures pour les dames enceintes, épaulettes de grâce pour enfants, corsets pour varices, et enfin tout ce qui concerne l'orthopédie.

Tous les objets portent le cachet de la maison, afin d'éviter la contrefaçon. 4jan—1m

Avis de société.

EN vertu d'un acte déposé au greffe du Tribunal de Commerce d'Anvers, (Belgique) Josh. Deymoodt, de la Nouvelle-Orléans, et Meeus Verhaeghe, d'Anvers, ont formé une association. Les deux maisons n'en formeront qu'une seule et solidairement responsables, mais la raison sociale de chacune a été conservée.

JOSH. DEYMOODT, Nouvelle-Orléans,
MEEUS VERHAEGHE, Anvers.

3 dec—2m

ON DEMANDE

UNE dame française ou allemande, d'un certain âge. (Française, elle devrait comprendre l'anglais; Allemande, il faudrait qu'elle sût parler le français) pour servir de gouvernante à trois jeunes demoiselles dans une famille de cette ville. Nulle autre qu'une dame très bien élevée et qui puisse donner des références indubitables sur son caractère ne serait acceptée.

Les conditions seront libérales et tous les égards dus à son mérite seront accordés à une telle personne. S'adresser par écrit (en indiquant sa demeure) lettre J, boîte No 87, au bureau de la Poste.

4 janv—M

DEMANDE—Une personne pouvant disposer de $1,000, pourra trouver à se créer une position honorable, en s'adressant à M. Arawel, encoignure Bourbon et Conti, Beer House, où l'on donnera tous les renseignements et les garanties offertes pour ce qui concerne la sûreté des fonds.

Référence, tous les jours, de une à deux heures, les dimanches et fêtes exceptés. 4jan—1f

DEMANDE de commis—Un jeune homme, parlant le français et l'anglais, bien recommandé, trouverait de l'emploi dans un magasin d'importation, en s'adressant à la poste, boîte M 214. 4jan—3t

FEVES BLANCHES—50 barils,
Pommes sèches—150 barils,
Farine de St-Louis—50 barils,
Raisins—2000 caisses,
Huile Palma Christi—20 barils, à vendre par
K J HART & Co,
4jan 77 et 79, rue Tchoupitoulas

ON demande à acheter ou à louer immédiatement une bonne domestique de maison de vingt à vingt-cinq ans.

S'adresser au No 345, rue Bourgogne. 4jan—4

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux,

200 caisses fruits au jus de Teyssonneau, à vendre par C. CAVAROC & Co,
4jv—6 144 rue Royale

EN débarquement du navire Mulhouse, venant du Havre:

12 caisses absynthe Edouard Pernod,
12 do kirsch, do do.
A vendre par C CAVAROC & co,
4 jan—6 144, rue Royale

EN débarquement du navire Protector, venant de Bordeaux:

100 barriques vin rouge Pauillac G. M. L.
50 do do St-Julien do;
250 caisses vin rouge Cantenac do;
155 do do St-Julien do;
100 do do Pauillac do;
100 do do Léoville do;
335 do vin blanc Haut Sauterne do.
A vendre par C CAVAROC & co,
4 jan—8 144, rue Royale

HUILE de lard—100 barils huile de choix, à vendre par JOSEPH LANDIS & co,
4jan 33, rue Tchoupitoulas

ALCOOL—60 barils Boyle & co, 92 degrés, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
4jan No 33, rue Tchoupitoulas

CHANDELLES—1000 caisses, demi et quart de caisses, marque Proctor & Gamble, poids pleins, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
4jan 33, rue Tchoupitoulas

EAU-DE-VIE et Genièvre—150 barils eau-de-vie et genièvre de New-York, à vendre par
JOSEPH LANDIS & co,
4jan No 33, rue Tchoupitoulas

AMIDON—800 caisses amidon perlé à vendre par
JOSEPH LANDIS & co.
4jan 33, rue Tchoupitoulas

WHISKEY—150 barils Boyle Rose, 100 barils rectifié, à vendre par JOSEPH LANDIS & co,
4jan 33, rue Tchoupitoulas

SUCRE—150 colis de sucre écrasé, en poudre et pains de sucre, à vendre par H. MEUGENS,
31déc—1m 31 rue Commune

RIZ—100 boucauts riz de première qualité, à vendre par H. MEUGENS,
31déc—1m 31 rue Commune

EN magasin et à vendre par les soussignés :
2 colis optum choisi; 15 barils gomme arabique; 1 estagnon essence limon; 1 estagnon essence bergamotte; 1 estagnon essence Portugal; 20 barils amandes amères; 20 barils amandes douces sans coques.
LANATA FRERES,
31 déc 11, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés :
2000 macorons d'ail; 50 sacs haricots blancs; 200 caisses figues; 100 jarres huile d'olive.
31 déc LANATA FRERES, 11, rue Jefferson

ORANGES et citrons—600 caisses citrons en débarquement du navire New World.
100 caisses oranges en magasin.
A vendre par LANATA FRERES,
31 déc 11, rue Jefferson

AUgrawback—200 colis de 20 rames papier floretté, marque Cervo—150 caisses vermouth,
100 caisses vin muscat,
200 caisses huile d'olive Plagniol,
100 paniers huile en 1/2 bouteille, Bacigalupi,
200 caisses raisins,
300 jarres huile d'olive,
A vendre par LANATA FRERES,
31 dec 11, rue Jefferson

EN magasin et à vendre par les soussignés :
1000 caisses macaroni et vermicelli; 300 do pâtes assorties; 1000 paniers huile d'olive Plagniol; 200 paniers huile d'olive en 1/2 bout. Plagniol; 2000 paniers huile d'olive, Bacigalupi, 100 paniers huile d'olive en 1/2 bouteille, do; 200 paniers huile d'olive, célèbre marque Croce; 200 caisses huile d'olive 12 bouteilles de 22 onces Plagniol, 600 caisses vermouth Noilly, Prat & Co; 400 caisses savon; 50 caisses olives farcies; 50 de anchois à l'huile, 200 caisses cornichons, capres et olives.
A vendre par LANATA FRERES,
31 dec 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire Agamemnon, de Marseille:
50 caisses variantes,
50 do cornichons,
50 do capres,
50 do olives verdales,
50 do olives farcies à Picholine,
100 boîtes rondes pliissées fruits cristallisés,
100 do nougat aux pistaches,
100 do do blanc,
50 caisses vermouth de Noilly & co, à vendre par
RENAUD & TAMBOURY,
29 dec Encoignure Royale & St Louis

PROVISIONS—200 barils mess M. O. et prime-pore,
20 tierçons jambons au sucre,
25 boucauts plats côtés et épaules fumées,
25 barils langues de bœuf,
25 barils et tierçons lard 1re qualité,
200 livres viandes salées,
25 barils reins,
25 do bœuf, en magasin et à vendre par
WHITE & DUPIERE,
29dec 35 & 37 Vieille Levée

LES créanciers de la faillite M. CHALLAMEL, sont priés de passer au bureau des soussignés pour recevoir un dividende.
E. CAHUZAC & co,
29dec—6f 30 Vieille Levée

A VENDRE

POUR cause de départ, un DEPOT DE BIERE (Lager-Bier), dans la rue Dumaine, entre les rues Conti et Levée, avec installation de gaz. L'établissement est bien achalandé. S'adresser sur les lieux, No 22 rue Dumaine. 4 dec—1m

Bon marché, bon marché—Toujours à bon marché.

Vêtements confectionnés. — Vous aurez à meilleur marché que partout ailleurs.

Nouvel approvisionnement reçu par chaque steamer.

ALFRED MUNROE & Co.,
No. 34, RUE DES MAGASINS,

Appellent l'attention sur leur magnifique assortiment de Vêtements de saison.

PARDESSUS, tous les genres;
REDINGOTES DE DRAPS, toutes qualités et couleurs;
HABITS DE TOUS LES JOURS, toutes qualités;
Cotelettes, Manteaux et Talmas;
PANTALONS casimirs de fantaisie, magnifique variété;
PANTALONS drap noir luisant, toutes qualités;
Gilets de dessous, toutes qualités, riches et magnifiques.

Un très-grand assortiment de lingerie de toutes qualités pour Messieurs.

Chemises—Le plus grand assortiment à la Nile-Orléans.

Vêtements pour enfants, confectionnés avec le plus grand soin et sur lesquels l'attention toute particulière du public est appelée.

Articles en caoutchouc, tous les genres;
Malles, Sacs de voyage,
Valises, Parapluies, &c.

Il y a constamment dans le magasin des commis qui parlent le français et l'espagnol.

Les marchandises seront déployées en gré des acheteurs.

Les prix sont fixes.

ALFRED MUNROE & co,
24 dec—1m v & c 34, rue des Magasins

Thomas C. Payan & Co,
Fabricants, marchands en gros et en détail de vêtements de mode.
No 74, rue du Canal, entre les rues Chartres et Vieille-Levée.

Magasin à New-York, 19, Murray street, entre Broadway et Church.—Fabrique Nos 309 et 311 Broad street, Newark, New-Jersey.

ONT reçu par les steamers Crescent City, Granada, Black Warrior et Cahawba et recevront par chaque arrivage de ces steamers, les marchandises suivantes de saison qu'ils vendront à très bas prix et qui ont été fabriquées expressément pour ce marché, savoir :

Habits—Paletots genre de sortie et redingottes, sacs pour bureau, pardessus, habits de bal, un magnifique assortiment d'habits de soirée d'un nouveau genre, Talmas, manteaux de soirée, Basquines, nouveau genre.

Draps et casimirs—Drap et casimir français, anglais, belges, allemands et américains, noirs, bleus, bruns, verts, orange, gris mélangé, mélangé uni, gris blanc et marrons.

Pantalons—Drap noir et bleu, satin laine, vert, mélange, à cotes, uni et à carreaux, mélangé soie et toutes sortes de couleurs et de genres de casimir français, anglais et américains.

Gilets de dessous—Gilets de dessous casimir noir, bleu, mélangé et de fantaisie, cachemire d'été de fantaisie et à dessins, valencia, satin noir, uni et à dessins, grenadine française unie et à dessins, soie blanche, Marseilles blanc; gilets de dessous de fantaisie, à dessins riches et unis, soie noire et fantaisie, mérinos noir et bombazine, Florentine, Barepour Florentine et Baruthem.

Marchandises de Plantations :

Paletots ou couvertures bleue et de fantaisie, tous genres et toutes qualités; 1500 douzaines habillements complets de kerseys gris blanc et noir; chemises de flanelle rouge, grise et blanche; 600 douzaines chemises Hickory à raies, première qualité; 400 douzaines do, seconde qualité; 700 douzaines de chemises de gingas, chemises et caleçons molleton blanc et écru, caleçons coton blanc et écru, cravates et noir, pardessus et jambières en caoutchouc, 1200 douzaines chemises coton et devants de toile de $6 à $27 la douzaine; chemises coton et écru et chemises, devants, français, patentés, importés expressément pour notre fabrique. Un assortiment de chemises calicot et jaconat français.

Un assortiment complet de lingerie pour hommes; un assortiment de vêtements et de chemises pour jeunes gens et enfants. Les planteurs et les marchands de la ville et de la campagne trouveront de leur intérêt de venir examiner ces marchandises avant d'aller ailleurs. 30nov

AVIS.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil de la Nouvelle-Orléans a commencé les opérations aujourd'hui et elle est prête à assurer contre les risques de l'incendie, de la mer et des rivières aux taux ordinaires.

DIRECTEURS

E. J. Hart,	J. Y. de Egana,
Jos. D. Denegre,	A. C. Tremoulet,
Alex. D. Kelly,	E. A. Rawlins,
H. T. Lonsdale,	Henry Renshaw,
Hugh Wilson,	H. Stauffer,
J. C. Ricks,	Jos. G. Gaines.

THOMAS SLOO, président,
JAS. D. DENEGRE, vice président,
JAS. EDWARDS, secrétaire. 3 janv—1 m

Entrepôt de sucre à Alger.

LE soussigné est maintenant prêt à recevoir du sucre et de la mélasse destinés à être vendus ou expédiés, dans ses entrepôts, à l'épreuve du feu et bien éclairés ou sur la plateforme qui a été construite dernièrement et qui sera recouverte de prélats. Il y a place pour 15,000 boucauts.

Les planteurs et les négociants qui se trouveront sur la ligne du chemin de fer des Opelousas pourront faire transporter des chars leur sucre et leur mélasse aux dits entrepôts ou sur la plateforme, et ces produits seront livrés aux navires et bateaux à vapeur sans frais, à l'exception du prix d'emmagasinage, d'après le tarif.

Tarif:

SUCRE—Par boucaut, 25 cents, de 1 à 15 jours ou 40 cents par mois et 25 cents pour chaque mois suivant.

MÉLASSE—Par baril, 8 cents, de 1 à 15 jours ou 12 cents par mois et 8 cents pour chaque mois suivant.

Il ne sera pas exigé d'assurance sur les produits sont déposés sur la plateforme recouverte de prélats. Si les expéditeurs le désirent, les produits, du reste, pourront être assurés dans les entrepôts, au besoin, ils le sont.

RÉFÉRENCES PAR CONSENTEMENT SPÉCIAL:

Juan Y de Egana,	J P Whitney &co,
Dutilly & Tremoulet,	P Maspero,
George Urquhart,	Lobit & Charpentier
J D Denegre,	W & D Urquhart,
Clark & Mosby,	Cammack, Squires & West
Beard & Laudry,	F Kenfield &co,
Price, Converse &co,	Fellowes &co,
Hewitt, Norton &co,	W G Hewes,
R Geddes,	Augustin & Thibault
J W Stanton &co	Charles Le Blanc,
Martin, Owen & Cobb,	John O Woodruff &co,
A D Kelly &co,	S O Nelson &co.

N. B.—Le sucre ou la mélasse rendu à l'entrepôt d'Alger sera livré en ville, (si on le demande) aux mêmes prix qu'à partir du dépôt du chemin de fer des Opelousas.

S'adresser à
La Compagnie d'entrepôt de Brooklyn.
31déc—1m THOMAS J CASEY, 91, rue du Camp

A. HERNANDEZ,
MAGASIN DE CIGARES,
NE PLUS ULTRA,
No 50, rue St-Charles,
Encoignure Commune et Gravier,
NOUVELLE-ORLÉANS.
En gros et en détail.

Importation directe de cigares de la Havane.

TOUJOURS en main un grand assortiment choisi des marques les plus estimées de cigares de la Havane, cigarettes, tabac fin à priser de Virginie, tabac à chiquer de Perrique, tabac à fumer, turc, espagnol et Maryland, pipes, etc, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, les marques suivantes : Figaro, Partagas, Cabanas, Lopez, Intimidad, Sol, Washington, Cervantes, Ingenuidad, Nueva Flor de la Habana, Cauteva, Monte Christo, Nueva Empresa, Designio, de tous les genres et de toutes grandeurs. 31 dec—3 mois

A. PAYA & Co,
56, Chartres,

Débalé aujourd'hui, un envoi considérable de :
BROCHURES ILLUSTRÉES
Œuvres de A. Dumas, E. Sue, F. Soulié, P. Féval, P. de Kock, etc., etc. E. Sue, F. Soulié, P. Féval, P.
3 jan 56, rue de Chartres.

EN VENTE
CHEZ A. PAYA & Co
56, RUE DE CHARTRES,
Cinq mois au camp devant SÉBASTOPOL
1 volume in-12 relié.............. $1 25

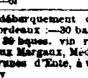

PERDU ou volé, depuis dimanche 30 décembre, un setter blanc, ayant la tête et une partie du train de derrière puce; il vient au nom de Dash. Une récompense de cinq piastres sera donnée à celui qui le ramènera au soussigné.
V. A. BELAUMÉ.
3jan—6t Branche Banque de l'Etat

EN débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux :—30 barriques vin rouge, St Estèphe Médoc, 20 bques. vin rouge Pauillac Médoc, 80 bq. vin vieux Margaux, Médoc, 100 caisses de 24 jaunes prunes d'Ente, à vendre par LANATA FRERES
1janv 11, rue Jefferson

EN débarquement du navire St Paul, du Havre—6 boucauts Gruyère de Suisse, 60 caisses fromage tête de Maure, 2000 damejeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons. A vendre par LANATA FRERES,
1jan 11 rue Jefferson

Montres, Bijouterie et Argenterie.
E. FEYTEL,
No 6, rue Chartres.

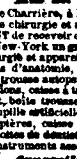

Vient de recevoir de France et du Nord, un magnifique assortiment de bijouterie pour dames et messieurs; de belles montres d'or et en argent, argenterie et plaqué.

N. B.—M. Feytel se charge de réparer les montres et les bijoux avec le plus grand soin et de poser les diamants. Tout ce qu'il fera sera pleinement garanti. 21déc

UNE pompe aspirante et refoulante, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
16nov—15 f 27 rue de la Vieille Levée

E. PRADEL,
Rue St. Charles No. 66.

Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques,

VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousse autopsier-trousses, chirurgie, caisses amputations, caisses à trepan resection, caisse d'accouchement, boîte trousse d'accouchement, boîte cataracte, pupille artificielle, fistules, lacrimales, strabisme, paupières, caisse sonde Beniquet, boîte à ventouses, boîtes de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques.

Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'académie de médecine, l'académie de l'industrie, lycée des arts et société d'encouragement, bandages Bura frères, médecins, chirurgiens herniaires de la marine.

Bandage Charrière, fournisseur titulaire de la faculté de médecine et de plusieurs universités étrangères, bandages Baumet et Hart patents anglais, bandages de [illegible] fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience; bandage pour les hémorrhoïdes, bandage de plusieurs fabricants pour la décente de matrice, ceinture hypogastriques, ceinture ventrière élastique, vulcanisée, bas soie, fil, coton élastique, vulcanisés.

Bas lacets en peau derthien, en toile.

Genouillères élastiques, suspensoirs de divers modèles, membres artificiels, jambes bras mécanique divers modèles, béquilles assorties, jambières à extension pour redresser les jambes ankylosées du genou; jambières pour le redressement des courbes, appareils pour le redressement des pieds-bots, un complet assortiment d'appareils pour la difformité du corps humain.

Appareils à injection, de plusieurs modèles.

Clyso-injecteurs à levier, à jets continus, à double et simple piston, bidet clysoir de voyage, de lits et d'appartement, irrigateur du docteur Eguisier, fonctionnant comme une pendule, pour toutes espèces d'injections, lavements, irrigations, douches ascendantes.

Hydroclyse d'Adrien Petit, à jet continu, fonctionnant d'une seule main, clysopompes de divers modèles. Tous les bandages et appareils seront posés à la satisfaction des clients. Tous les instruments et appareils sont assortis de prix et grandeurs. Toutes les réparations d'instruments de chirurgie et d'appareils seront faites dans le plus bref délai.

Chacun sait qu'il est extrêmement difficile, lorsqu'on n'est pas sur les lieux, de se procurer des bandages herniaires tout à fait appropriés. En se conformant ponctuellement aux renseignements suivants, je crois qu'on ne manquera pas d'être satisfait sur tous les points. Il importe, avant tout, d'indiquer d'une manière claire et précise, la forme du bandage qu'on désire; on dira ensuite si l'hernie est inguinale, scrotale ou ombilicale : dans les deux premiers cas, il faut dire si elle existe à droite, à gauche ou des deux côtés; si l'hernie est petite ou volumineuse, et la mesure du corps, en prenant avec un ruban, la circonférence du bassin, s'il s'agit d'une hernie crurale ou inguinale, ou la circonférence du ventre si l'hernie est ombilicale. Toutes ces mesures devront être prises fermes, sans vêtements, avoir plus grand soin, et n'être communiquées que précises pour toutes espèces d'appareils.

4 déc—6m E. PRADEL, 66, St Charles

VIN mousseux—25 paniers champagne importé à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & co,
10 dec—6 27, Vieille Levée

M. LE Dr Roe. LE MIRE,
De la Faculté de Médecine de Paris,

RECOMMANDÉ par les Drs Barbe, Fages, Rousseau et Deléry, ayant exercé pendant quinze ans à Paris, a l'honneur d'informer MM. les habitants de la paroisse Jefferson qu'il a établi provisoirement son domicile à Gretna en attendant qu'il trouve un logement au centre de la paroisse. M. le Dr Le Mire est prêt, à partir du 5 janvier, à répondre aux appels qui lui seront faits. 5 jan—1m

LE Dr ALFRED MERCIER,
DE LA
Faculté Médicale de Paris,

A établi sa résidence à la Nouvelle-Orléans où il compte se livrer à toutes les branches de sa profession. Il se rendra à tout appel qui pourra lui être fait à la maison qu'occupe M. Boulé, rue des Remparts près la rue du Canal. 20 déc—30

L. FERRIER,

DOCTEUR en médecine de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile rue Royale, 174, entre Toulouse et St Pierre. 27déc—1m

SPECIALITE.
Diamants ! Diamants !

A. CANDIDE, rue de Chartres, No 95, près Conti, offre aux prix les plus modérés, un joli choix de beaux bracelets, broches, croix, épingles, boucles, dormeuses, bagues, etc, etc, le tout en brillants. Ainsi que d'autres bijoux du genre le plus nouveau. Il a aussi un bel assortiment de montres et de portes-monnaie et tout ce qui concerne la fantaisie en bijoux. Candide fait aussi toutes sortes de montures en brillants du meme genre qu'à Paris. 11 déc—1m

NOUVEAUTÉS ! — NOUVEAUTÉS

J. DERBES Jr & Co. ont actuellement à main un superbe assortiment de Chapeaux, Rubans et Galons nouveautés, ainsi qu'un joli choix de Mantelets, Broderies et Fournitures de Mode, qu'ils vendront à bas prix pour clore une consignation.

Rue de Chartres No. 72, au 1er. 8 déc

GANTS ! GANTS !! GANTS !!!
Gants de peau à 50 cents la paire.

LION & PINSARD, 56 et 65, rue Royale, encoignure Bienville, viennent de recevoir par la voie du Nrd: 600 douzaines de bons gants de peau coupe Jouvin à 60 cents la paire ; 600 douzaines de gants de peau, véritables Jouvin & cie, à 90 la paire. 5déc

AVIS IMPORTANT
AUX PLANTEURS SUCRIERS.

A PARTIR de ce jour, les soussignés vendront leur Bi sulfite de chaux à $6 le baril y compris charrois. EDW. SHIFF & co
26 dec—23 120 Commune

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

LES soussignés, propriétaires du "*New Orleans Southern Chemical Works*," pleinement satisfaits des marques de confiance que leur ont données MM. les planteurs sucriers, par la grande quantité de demandes de *Bi Sulfite de chaux*, qu'ils ont bien voulu leur adresser, cette saison, ne veulent point attendre la fin de la roulaison pour leur en témoigner toute leur gratitude.

L'encouragement qu'ils ont eu, par de si brillants résultats, les a portés à faire immédiatement de nouveaux sacrifices pour agrandir leur établissement; et ils sont parvenus à augmenter et améliorer leur fabrication, tout en diminuant les dépenses,—avantage immense dont ils ne veulent point profiter seuls, et auquel ils désirent, au contraire, que MM. les planteurs sucriers prennent part, en leur faisant une réduction dans les prix.

En conséquence, ils donnent avis à tous leurs clients ainsi qu'à tous les planteurs sucriers en général et à leurs agents, qu'à *compter d'aujourd'hui*, ils vendront leur *Bi sulfite de chaux* à raison de $6 SEULEMENT PAR BARIL, toujours aussi pur et aussi bon, et ayant 8 à 10 degrés, comme par le passé.

Les soussignés sont persuadés que MM. les planteurs sucriers accueilleront favorablement cette nouvelle, et ils espèrent qu'ils continueront à leur accorder leur bienveillant patronage

JULIA H. BONNABEL,
P. MARCELIN

Nile Orléans, 20 décembre 1855. 20 dec—

AVIS.

LE Vice-Consulat du Brésil est situé au No 23, rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Natchez.
6 déc—1m ANDRES F. VALLS.

Vente, par l'administrateur,
A BILOXI.

TOUS les biens de M. Pierre Pradat et de madame Elizabeth Izelin, décédés, comprenant aux esclaves, argenterie, bijouterie et tout le mobilier et les accessoires de l'Hôtel des Chênes Verts, à Biloxi, Miss., seront vendus lundi, 21 janvier prochain. La vente se fera sur les lieux.—Conditions : Six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction du vendeur et portant hypothèque pleine et entière à partir du jour de la vente.

LOUIS E. PRADAT, Administrateur.

Les héritiers de M. P. Pradat et de Mme Elizabeth Izelin annoncent au public qu'ils ont l'intention d'acheter les meubles de l'hôtel qui l'hôtel lui-même qui sera vendu en mars prochain. Ils ne veulent point conduire l'hôtel eux-mêmes, mais ils désirent vivement que quelque personne capable de le diriger convenablement et qui pourrait ouvrir vers le 1er juin. Il est difficile de trouver un établissement plus propice, avec tous les avantages possibles, vendu les plus agréables et magnifiques résidences de famille.

18dec—t L. PRADAT, Administrateur.

GRANDE REDUCTION EN SOIERIES.
P. & E. REILLY,

ONT l'honneur d'annoncer au public qu'ils ont réduit leur stock de Soieries d'hiver au prix coûtant. Ils offriront en vente d'aujourd'hui, 31 du courant, les articles suivants :

3	caisses robe rayée et à carreaux	50 cts
1	do Soie glacée	62½
2000	yards Soie rayée et à carreaux, riche	75
1800	do do do	87
1200	do Soie demi deuil	75

Ils ont en main un assortiment magnifique de **Moiré antique, Soie moirée, Poults de soie, Gros de Naples et Taffetas**, robe brochée toutes couleurs et Robes de bal.

Un choix de BRODERIES, telles que :

1200 cols brodés en jaconat et mousseline Suisse,
500 cols et manches en valenciennes et guipure.
Cols et manches brodés, pour enfants,
Mouchoirs brodés, pour dames et enfants,
Robes de mousseline, brodées et à volants,
Manches en jaconat et mousseline,
Robes de tulle brodées et à volants,
Corsages et robes brodées pour enfants.

AUSSI—150 douz. gants de peau pour dames, à 90 cents la paire.

Encoignure Canal et Royale.

Importation directe de Paris.
VICTOR,
RUE ST-CHARLES, No. 16.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de Havre, son assortiment de marchandises d'hiver, consistant en:

Chemises toile, coton devants toile et coton, des modèles les plus nouveaux et à tous les prix.
Foulards, cols, cravates et cols, mouchoirs;
Gants de Jouvin;
Gilets de dessous, flanelle et coton;
Caleçons toile, flanelle, coton et flanelle de coton;
Chaussettes soie, fil d'Ecosse, coton, mérinos, blanches et fantaisie;
Parapluies soie;
Cannes noires et non armées;
Quelques petites voitures d'enfants;
Une grande variété d'articles de fantaisie, tel que Porte-Monnaies, Bourses, Bracelets, Éventails;
Nécessaires pour dames et messieurs, Peignes écaille et buffle;
Brosses en tout genre;
Grand assortiment de parfumerie des meilleures maisons de Paris.

Toujours en magasin, un assortiment de fournitures pour coiffeurs.

Son **Salon de Coiffure** est desservi par des ouvriers qui se distinguent par leur amabilité et leur complaisance aux personnes qui veulent les honorer de leur confiance. 30 déc

G. LAVIE,
RUE ST-CHARLES, No. 21,
Entre Canal et Commune,

VIENT de recevoir un grand assortiment d'articles de toilette et de nouveauté, détaillés ci-dessous, qui seront vendus aux prix les plus modérés:

Gants Jouvin en chevreau blanc, paille et couleurs assorties,
Gants Jouvin en castor et de Suède, guêtres en drap,
Cols, cravates et écharpes noirs et en couleur,
Foulards, mouchoirs batiste blancs et à vignette,
Chemises fines en toile et en coton,
Devants de chemises, faux cols et manchettes,
Caleçons en toile et en coton, blanches et couleur,
Chaussettes en soie et en coton, blanches et couleur,
Chaussettes en mérinos et en cachemire,
Gilets et caleçons en flanelle lisse et croisée,
Gilets et caleçons en soie et coton,
Parfumerie fine, brosserie et peignes assortis,
Porte-monnaie et bourses de tous genres, porte-cigares,
Pipes en véritable écume de mer, tuyaux et bouts d'ambre,
Boutons pour paletots, gilets, manchettes et pour devants de chemises,
Jumelles de théâtre et de marine, longues-vues,
Carabines et pistolets Flobert, dits Monte-Christo, capsules,
Cheveux et coutellerie fine,
Cannes, parapluies en soie et en coton,
Cartes à jouer et jeux divers,
Caves à liqueurs, nécessaires, sacs, cabas, éventails et boîtes de toutes sortes,
Bronzes, porcelaine et cristaux,
Ainsi qu'un magnifique assortiment d'objets de fantaisie et de la dernière nouveauté. 26 nov

ON demande dans une famille DEUX SERVANTES, françaises ou allemandes, une pour les travaux de la maison, l'autre pour la cuisine et le blanchissage. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 6, rue de Chartres.

18 déc—

Appartements garnis à Louer.

ON offre à louer en totalité ou séparément les beaux appartements fraîchement réparés, d'une maison à un étage rue St-Louis No 190 (la 2me porte après les Remparts.

Tous ces appartements sont meublés avec tout le luxe et confortable désirable et pourraient parfaitement convenir à une famille.

S'adresser sur les lieux. 20déc—5

HOUBLON—10 balles houblon de l'Est, de première qualité, en débarquement et à vendre par
H M BARLOW & co,
4jan No 18, rue du Canal

EN magasin et à vendre—10 balles houblon, 20 barils bois jaune, 35 do Campêche, 20 de Curcuma, à vendre par P. CUBACHS Frère & co.
3 janv enc. Royale et St Philippe

HUILE d'olive—reçu par le dernier arrivage de Malaga, 25 barils huile d'olive première qualité, 200 potiches do do. Reçu de Marseille—490 paniers huile d'olive, bouteilles de 24 onces, 200 caisses do do de 24 do; 100 paniers do, demi bouteilles, à vendre par P. CUBACHS FRERE & co,
3 janv enc. Royale et St Philippe

PLOMB espagnol—5000 livres plomb espagnol en barres de 12, 25 et 100 livres, à vendre par
P. CUBACHS FRERE & Co
3 janv enc. Royale et St Philippe

VIN de Bordeaux—10 barriques vin de Bordeaux Cantenac supérieur, 25 do de St Julien do, 40 do du Château Laborde do ; 20 bls vin blanc Haut Sauterne, à vendre par P. CUBACHS FRERE & co
3 janv enc. Royale et St Philippe

UN ancien officier d'une arme spéciale, décoré, résidant aux Etats-Unis depuis 4 ans, âgé de 33 ans, désire une place d'overseer ou d'économe sur une plantation assez considérable pour rendre ses services utiles. Références parfaites.

Adresser aux initiales T. T. I. office de l'Abeille.
1 janv—6

ABSINTHE Suisse—60 caisses extrait d'absinthe suisse de la marque "G. F. Berger, Couvet," en débarquement du navire Suffolk, venant du Havre, à vendre par PREAU & COUTURIE,
18 dec 31 et 33, rue Gravier

BARILS à mélasse—150 barils vides, à vendre par PREAU & COUTURIE,
18 dec 31 et 33, rue Gravier

GALONS NOUVEAUTÉS.

NOUS offrons un grand assortiment de galons et garnitures, nouveautés, tels que:

Galons peluche fantaisie.
do velours do.
do moirés do.
do soie do.
do franges do.

Ces articles sont nouvellement arrivés et seront vendus au prix coûtant pour clore une consignation.
J. DERBES Jr. & co,
20 déc No 72 rue de Chartres, au 1er

A. Sturmesegger & Eternod,

47 rue de Chartres, entre Bienville et Douane,

APPELLENT l'attention particulière des acheteurs sur un grand assortiment de beaux fusils doubles, en magasin et à vendre. 20déc

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE, toujours désireuse de justifier la confiance dont on veut bien l'honorer, prévient MM. les habitants de la côte et le public en général, qu'elle a fait faire à son hôtel d'utiles et agréables réparations, et qu'on y rencontre, comme par le passé, bon accueil, bonne table, soins empressés, et des appartements bien meublés pour familles et particuliers, à des prix modérés. 1er déc—1m s. v. et s

FAURIE & NORMAN,

24 et 26, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de comestibles en gros et en détail.

CHANGE sur Paris—à vendre [illegible] à vue, à la convenance [illegible]

PRIX COUTANT.
Liquidation positive pour du COMPTANT

LE soussigné voulant liquider tout son magnifique stock, avant l'ouverture des affaires de printemps l'offrira au "prix coûtant," pour du "comptant." Il invite donc les familles et le public en général, à venir lui faire visite avant de faire leurs achats ailleurs. P. A. HEBRARD, 116, rue du Canal,
25 déc près de la rue Royale

A VENDRE

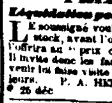

UNE HABITATION établie en sucrerie située dans la paroisse St-Charles, rive droite du fleuve à environ 32 milles de la ville, mesurant 13 arpents de face au fleuve sur 80 arpents de profondeur.—Sucrerie et purgerie en briques—Maison de maître et dépendances, le tout en bon ordre—De plus 65 têtes d'esclaves, chevaux mulets, bœufs et tous les ustensils nécessaires à l'exploitation de la dite propriété.—La dite terre est très unie et très boisée et permet les charrois en tout temps.

Pour les termes et conditions s'adresser a
P. CAZENAVE,
7dec—1m No 80 rue de la Douane

Cercueils métalliques brévetés de Crane,

P. H. COOK & Co, propriétaires et marchands en gros, pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi, des cercueils métalliques brévetés de Crane.

Bureau et salle d'échantillons No 46, rue St-Charles vis à vis l'hôtel St-Charles, Nouvelle Orléans.
2dec

P. A. AUBERT,
Comptable et traducteur des langues Anglaise et Française,

OFFRE ses services pour régulariser et clore les vieux jeux de livres, la confection de tout comptes, factures, etc, états, rapports commerciaux et administratifs; la rédaction de tous documents et correspondance particulière, soit en anglais ou en français.

Traduction exécutée avec précision et promptitude. On le trouvera de 9 heures A. M. à 5 heures P. M., au bureau de l'inspecteur des poids et mesures, 1er District No 128, rue Julie.

Les ordres laissés à son domicile, No 208, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude, recevront une attention immédiate. 11 dec—1m

P. A. AUBERT,
Comptable et Teneur de Livres,

A l'honneur d'annoncer au public qu'à la sollicitation de plusieurs jeunes gens, il a ouvert de nouveau son Académie commerciale, pour y enseigner la tenue des livres, l'arithmétique et la comptabilité générale, comprenant la rédaction de tous comptes, états, rapports commerciaux ou administratifs.

Ses classes seront ouvertes de 6 à 8 heures A. M. et de 4 à 6 heures P. M., à son domicile, 208, rue du Bayou, entre Remparts et St-Claude.

Conditions libérales, payable d'avance. 11 d—1m

BONNEVAL, SCHREIBER & Co.
COURTIERS D'ACTIONS, DE BILLETS ET DE CHANGE,
No 16, rue Carondelet.

Les billets hypothécaires sont escomptés.
3 dec—30

PAPIERS PEINTS, NOUVEAUX,
Rue Bourbon, encoignure St. Louis.

VENTE de papiers peints à 20 pour cent au-dessous du cours de la place. Le soussigné ayant acheté à très bon marché un magnifique choix de papiers provenant de la vente à l'encan du stock si riche de la maison G. Dupuy, lesquels papiers peints pouvant défier toutes comparaisons comme dessins et fraîcheur des colors. De plus il invite les personnes qui désirent faire tapisser leurs appartements à venir visiter tous ses papiers pour lesquels il offre un avantage réel dans les prix du colage, le faisant par lui même, E. CHRISMAN,
10 dec— rue Bourbon, enc. St Louis

J. B. BAUZON,
Ex-Jardinier de la Place Jackson,

OFFRE ses services pour la confection des jardins d'agrément, ainsi que pour tout ce qui concerne sa partie en général.

Les travaux qu'il a faits, publiquement reconnus, pendant son administration du jardin de la place Jackson, sont une garantie qu'il offre pour se rendre digne de la confiance publique.

Il se charge, au mois ou à l'année, de l'entretien de tous jardins particuliers, ainsi que de la fourniture des plantes, sur commande

Egalement de l'entretien des plantes et jardins dans les différents cimetières

Conditions des plus raisonnables.

S'adresser Place St-Antoine, rue d'Orléans, derrière la cathédrale St-Louis. 24 dec—1m

Poupées ! Poupées !!
A. BARBAUD,
49 rue de Chartres,

VIENT de recevoir de France et d'Allemagne un riche assortiment de :
Poupées nues et habillées,
Boîtes à ouvrage, de vides,
do de toilette, papier mâché,
Cabas garnis pour enfant et pour dame,
Garnitures de toilette, riches,
Vases porcelaine toutes grandeurs
Boîtes à poudre forme ananas, avec flacons,
Service métal anglais pour enfant,
do porcelaine et fer battu.

Ecritoires, ménageries, armoires, jeux de patience et de construction, Sebastopols, porcelaine fantaisie et une infinité de jouets en tout genre.

Il a aussi reçu un nouveau choix de garnitures et de rubans. 17dec A BARBAUD

MAGASIN A BON MARCHÉ.
Modes et articles de fantaisie.
Encoignure Hôpital et Chartres (Condé).
Madame FABIO

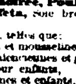

Mme Fabio a l'honneur d'annoncer à sa clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu, par les navires Globe et Nuremberg venant de France, un assortiment complet et varié de MARCHANDISES DE FANTAISIE ET DE SAISON, comprenant :

Chapeaux de soie, pour dames et demoiselles, capotes de fantaisie,
Chapeaux de velours, couronnes de mariage et de bal,
Manteaux de velours, garnitures de fantaisie,
Manteaux de drap, broderies,
Manteaux de velours, voiles de dentelle française,
Mantelets de soie, voiles de mariée
Et un assortiment complet de tous les autres articles de mode.

Mme Fabio n'a pas que son beau choix de marchandises et ses prix modiques auxquels elles seront vendues, lui procureront le bienveillant patronage du public pour obtenir meilleur marché que partout ailleurs.

Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses.

MANTEAUX ET MANTELETS faits sur commande, dans le plus bref délai.

Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres. 15déc—3m

BRODERIES, DENTELLES, &c.
183......Rue du Camp......183

COLS Rachel en valenciennes et jaconat,
Articles mousseline suisse brodée, garnitures valenciennes.
Cols et manches en jaconat et mousseline suisse.
Bandes guipure et anglaises.
Collerettes dentelle valenciennes et guipure.
Bandes et entre-deux en mousseline suisse et jaconat.
Articles riches, mouchoirs brodés, etc.

EGALEMENT :

Quelques manteaux de velours, moire antique et drap, à une grande réduction.
HORACE HARRY
25 dec 185, rue du Camp

M. de Goer & Hillard

PREVIENNENT leurs anciens amis et les acheteurs du Sud en général, qu'ils trouveront dans leurs magasins, COURTLAND STREET No 25 à New York, un complet assortiment de marchandises de printemps convenables pour les marchés du Sud, parmi lesquelles des bareges, robes à volants de barege et de taffetas, soieries noires et de fantaisie, mouchoirs de Batiste de Cambrai, Madras, étamines, coutils, etc.
15 dec—3m

Dissolution de société.

LA société existant jusqu'à ce jour sous la raison CHOUTEAU & VALLÉ, est dissoute par suite de la mort de M. HENRY CHOUTEAU. Le nom de la société ne servira qu'à la liquidation.
NÉRÉE VALLÉ, associé survivant

LE soussigné continuera en son propre nom les affaires de commission de CHOUTEAU & VALLÉ.
St Louis, 20 novembre 1855. NÉRÉE VALLÉ
30 nov—6m

NÉRÉE VALLÉ,
Successeur de Chouteau & Vallé,
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET EXPÉDITEUR,
30 nov 24, Levée, St Louis, Mo

POIDS ET MESURES.

LE bureau de l'inspecteur pour le Premier District, rue Julie No. 128, est ouvert de 9 heures du matin, à 3 heures de l'après-midi.
30 nov—2m

EN débarquement du navire Agamemnon, de Marseille :

350 paniers huile 24 onces, de Possel Fils,
50 do do 1/2 bouteilles do
100 caisses do 24 onces do
200 do savon de Castille, Arnavon,
100 do vermouth, Noilly,
50 do do Picard & co
300 paniers bouteilles vides,
25 barils vinaigre,
100 caisses muscat, Jourdan Brives & co
50 do do Picard & co
50 do macaroni, 50 do vermicelli,
100 do olives, Bruno Simian,
25 do caissons Bruno Simian,
150 do salaisons assorties,
20 do menthe Sauvageol & Brunetou,
25 balles amandes coques molles,
25 caisses do cassées douces,
10 do do amères,
A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN,
25 dec 13, rue Bienville

RIZ..............RIZ.

EN magasin et à vendre en gros et en détail, par le soussigné :
200 barils riz prime de la Caroline.
A. TITUS,
25 déc 73, rue de la Vieille Levée

COLCORAMEI
SPECIFIQUE INFAILLIBLE POUR LA GUERISON DES CORS AUX PIEDS.
SEUL DEPOT A LA NLLE-ORLEANS, CHEZ G. LAVIE, rue St Charles, No 21,
Entre Canal, et Commune. 26 nov

Docteur A. C. DUTERTRE,
DE LA FACULTÉ DE PARIS,
Ex interne de l'hôpital des enfans malades.

Traitement spécial des AFFECTIONS DES FEMMES et DES ENFANS.

Encoignure Conti et Bourgogne. (De 10 heures à 2 heures.) 24 dec—1 m

Changement de domicile.
Dr. L. DUPERRON, Dentiste.

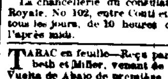

A transporté son cabinet au No. 60 RUE ROYALE, entre Bienville et Douane.

Son cabinet sera ouvert de Huit heures du matin à 4 heures du soir.

COUVERTURES blanches et grises—4 balles couvertures Mackinaw blanc,
4 balles couvertures Mackinaw gris,
1 do do do bleu.
Venant d'être débarquées, et à vendre par
7 dec N B GRAHAM, 98 rue Gravier.

SUCRE de la Havane—60 caisses sucre, blanc, jaune et brun, en débarquement du brick W. Clark, en magasin et à vendre par E CAHUZAC & co,
7dec 30, Vieille-Levée

DIVERS—460 paniers huile d'olive ; 100 caisses olives; 70 caisses capres; 126 de cornichons de France, en magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
5 déc 13 et 15, rue St Louis

A VENDRE—Un magasin de MARCHAND DE VIN en détail, avec toutes les ustensiles nécessaires, cheval, charrette, &c, rue Madison, No 17. S'adresser sur les lieux ou à PAUL LACROIX,
7 dec rue Toulouse,

DIVERS—100 caisses et barillets bis cervelle, 150 colis beurre Goshen, pour familles,
50 caisses savon de Castille, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
5 dec 13 et 15, rue St-Louis

CONFITURES de la Havane, pâte, gelée, en boîtes de 2 livres, une livre et un quart de livre, reçus tout récemment et à vendre par
MORENO FRERES,
24 dec 35, Vieille Levée

TABAC en feuille, de la Havane, pour capes et tripes, qualité excellente, en magasin et à vendre par MORENO FRERES,
24 dec 35, Vieille Levée

CIGARETTES—De plusieurs marques favorites, en magasin et à vendre par
MORENO FRERES,
24 dec 35, Vieille Levée

A TERRE par les navires Hamp, et Protector, de Bordeaux :
1500 caisses vin rouge St-Julien, Médoc, de la marque Prosper Aine & co, à vendre, à livrer, par
24 dec H VAN[illegible] & co, 46, St Louis

R[illegible]—En débarquement du [illegible]

AVIS.

PAR consentement mutuel, l'intérêt de Joseph Ménard dans la maison de commerce Ménard & Vignaud est transformé en intérêt en commandite, d'après acte pardevant Guy Duplantier, notaire public.

Les affaires de la maison seront continuées sous la même raison de commerce, par
B. O. VIGNAUD,
LUCIEN MENARD,
JOSEPH MENARD,—en commandite.
Nile-Orléans, 1er janvier 1856. 1 janv—1m

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société pour la transaction d'affaires de change et de Banque en général, sous la raison de commerce de Ménard, Tesson & co.

JOSEPH MENARD,
TESSON & DANJEN
Wm. S. PIKE, en commandite,
Nouvelle Orleans, 1er janvier 1856.
Joseph Ménard, Nouvelle-Orléans,
Tesson & Danjen, St Louis
Wm. S. Pike, en commandite,
1 jan—1 m Baton Rouge

AVIS.

LES soussignés ont formé, à partir d'aujourd'hui, une société sous la raison de
CABALLERO & BASTALDO
par acte passé pardevant T. Guyol, notaire public. Les affaires de la maison J. M. Caballero seront liquidées par la nouvelle maison.
J. M. CABALLERO,
1 janv J. M. BASTALDO.

ARTICLES EN ARGENT PUR.

NOUS avons ajouté à notre stock un assortiment complet d'argenterie du dernier goût unie et ornée. Nous garantissons que chaque article est d'argent pur.

Cuillers et fourchettes de table,
Do do de dessert
Grandes cuillers pour soupe et sauce,
Cuillers pour moutarde et sel,
Services de thé, corbeilles de fruit,
Couteaux pour poisson,
Huiliers, Porte liqueurs, Coupes d'enfants,
Pincettes pour sucre,
Couteaux pour fruits et pâtes,
Pincettes pour glaces, &c.

Nous avons pris des arrangements nécessaires pour fournir dans le plus bref délai, tous les articles de fantaisie en argent, tels que :

Plateaux à thé, services de table, urnes, services pour offrandes et prises, &c.
HENDERSON & GAINES
29 dec—1m 99, rue du Canal

P. MALLARD,
61 rue Royale et 60 rue Bienville,

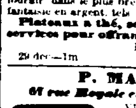

VIENT de recevoir par les navires Wurtemberg et Suffolk du Havre, Greek, de Liverpool, et par les derniers steamers de New York, un nouvel et complet assortiment de nouveautés, tels que: sets de salon en palissandre et acajou, meubles vieux chêne sculpté, pour salle à manger, bibliothèque, prie-Dieu, casier à musique, fauteuils piffs élégants, chaises de chambres et salon à coucher, tables à ouvrage, acajou et palissandre, plaqué argent, papier maché, services de table en porcelaine et cristaux fantaisie, pendules porcelaine et bronze, stores, corniches et couverts en alphénide, coutellerie et un beau choix de meubles de chambre à coucher. Aussi—Un grand assortiment de passementerie, damas et moires. 26 dec

LAURENT UTER,
Entrepositaire de glaces françaises,
87 rue de Chartres entre Conti et Bienville

A l'honneur de prévenir le public qu'il a en ce moment le plus bel assortiment de Glaces françaises qu'il reçoit de nouveau directement par steamer venant de New York, soit de France ou d'Allemagne, toute espèces de glaces étamées, ce dont nous déclarerons en ce magasin. Il a également un riche choix de cadres en or et unis, de toutes formes et dimensions, ainsi qu'une grande collection de gravures et lithographies noires et coloriées, et peintures à l'huile.

Il se charge de faire venir dans le plus bref délai des glaces de toutes mesures, unies ou étamées, et il fait faire sous sa direction, par des artistes capables, des cadres dorés ou en bois sculptés.

Il est toujours le seul à la Nile-Orléans qui fasse l'étamage des glaces.

Tout travail fait dans sa maison est garanti, et ce prix les mêmes qu'à New York. 2nov—1m

H. L. BOCKE, J. P. KLAIBER, P. J. KRAEMER
H. L. BOCKÉ & Co.
Rue de Chartres No 162, encoignure Toulouse.
Entrée dans la rue Toulouse, au 1er.
Importateurs, Marchands commissionnaires

REÇU par le navire Johannesburg un grand assortiment de velours noir et velours façonné tous les qualités et couleurs, rubans de velours, tous les numéros, couleurs et qualités.

A vendre en gros, chez H. L. BOCKÉ & Co.
2déc

Nouveau salon de Bière.
Chr. KROST.
56 RUE CONTI 56
En face de la Banque de la Louisiane.

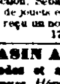

LE public est informé que le nouveau salon de bière sera ouvert DIMANCHE 30 décembre courant, concurremment à ceux de la ville d'Orléans.

M. Chr Krost, le propriétaire de ces deux établissements a pris toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les amateurs et un nombreux clientèle.

Ainsi à la rue Conti comme à la rue d'Orléans, le salon sera toujours fourni de bière et de toutes les qualités les provenant du grand marché des bières de la ville, et les gourmets seront assurés de trouver de quoi contenter leur goût.

M. Chr Krost a pris un arrangement de manière à recevoir constamment la meilleure bière de St Louis, et la cave sera toujours abondamment fournie et renouvelée. 29dec—1m

FERBOS FRERES,
247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine
IMPORTATEURS DE VINS, LIQUEURS, EAUX-DE-VIE ET CONSERVES,
Et marchands de comestibles en gros et en détail.

LOUIS F. MAXENT,
Marchand commissionnaire,
Importateur de vins de Bordeaux,
No. 50, RUE TOULOUSE,
Entre les rues Chartres et Royale.

A constamment en main les meilleures marques de C. C. La Mission, Haut-Brion, Pape Clément, Cos d'Estournel et Cos Labory.

AVIS.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il continuera les affaires de commission et d'importation de vins par son compte, comme par le passé, pour son propre compte et non pour son compte.
L F MAXENT
9 juil—1an 50 rue Toulouse

Jouets.... Jouets.
H. CLOSTERMANN & Co, 44, rue de Chartres,

OFFRENT à vendre aux prix coûtant :
Poupées habillées, diverses grandeurs,
Do allemandes,
Chiens verts sur soufflet,
Hochets divers et fouets pour enfants, &c.
4 déc

Mme VUEZ,
Magasin de modes et articles de Paris,
Rue Royale, No 238, entre Dumaine et Ste-Anne.

Mme VUEZ a l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un bel assortiment de haute nouveauté, consistant en :
Chapeaux,
Lingeries, Parfumerie,
Dentelles, Rubanerie,
Manteaux et mantelets (derniers modèles),
Articles très nouveaux, pour mariée
Grand choix d'articles pour enfant
Mercerie

Fleurs en tout genre, coiffures pour soirées, couronnes de mariée

Grand choix de garnitures pour robes, manteaux et mantelets. 24 déc—1m

PATES D'ITALIE—100 caisses macaroni très frais ; 100 caisses vermicelli. do do do do
A vendre par HENRY VALETON,
6 dec 90 rue St Louis

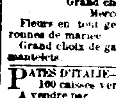

A vendre une habitation établie en sucrerie située dans la paroisse St-Bernard, sur le Bayou Bœuf, à six milles du fleuve Mississipi, avec ou sans esclaves au choix de l'acquéreur. Pour les termes et conditions s'adresser à Jorda & Reggio sur les lieux 24déc—5f

$40 de récompense

Seront payées par le soussigné à quiconque arrêtera et logera dans une des prisons de cette ville, le nègre OCTAVE, âgé d'environ 30 ans, petit de taille, mais robuste. Il s'est enfui de la plantation de sa maîtresse, Mme. Vve Louis Labranche. On l'a souvent vu à la Nouvelle-Orléans où il se loue à la journée. Il n'a pas de passe.
24 dec F. GRIMA, 83, rue Royale

EN débarquement du navire Agamemnon, venant de Marseille—
250 paniers huile d'olive Plagniol, de 24 onces,
100 caisses do do 24 do
100 paniers do do 24½ bouteilles
50 caisses vin Muscat Frontignan,
100 do Vermouth Noilly.
50 do Eau de fleurs d'oranger,
30 barriques de vin de Bergasse.
A vendre par TH CAPITAINE,
24dec 13 rue Tchoupitoulas

DIVERS—70 barils eau de vie de New York, 60 barils genièvre de New York, 100 caisses 1/2 et 1/4 boîtes sardines, 6 caisses de 4 douzaines chaque, saumon en boîtes d'une livre, 12 do do homard do. En magasin et à vendre par
QUEYROUZE & LANGSDORFF,
5 dec 13 et 15, rue St Louis

SARDINES à l'huile—40 caisses de 100 ½ boîtes chaque, de la marque Jh Peneau, Nantes, en magasin et à vendre par PREAU & COUTURIE,
5 dec 31 et 33, rue Gravier

CONSULAT DE FRANCE.
Avis mensuel—Janvier 1856.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Auger, Bienvenu	Greher, Joseph
Aurel, Charles	Garat, Stanislas Theodore
Birard, (menuisier)	Krans, Jacques
Beaucé, Pierre Denis	Laveau, Marie (Mme veuve)
Besnard, Charles	
Chere (Mme), née Louise [Juillet]	Montegut, Germain
	Mans, André
Chapaud,	Sénécal, (Mme)
Deubel, Geneviève (Mlle)	Surmely
Fauveau, Joseph	Tallebach, Jacques
Favier, Isidore	Vantzenaigre,
Freychineau, Jean	

La chancellerie du consulat de France, située rue Royale, No 102, entre Conti et St Louis, est ouverte tous les jours, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 3 jan

TABAC en feuille—Reçu par les bricks Mary Elizabeth et Miller, venant de la Havane, 200 balles Vuelta de Abajo de première qualité, pour capes et tripes; 100 balles tabac de Cuba, pour capes et tripes. Reçu par chaque arrivage de la Havane, tabac Vegas, première qualité, en feuille, à vendre aux plus bas prix par ANTO COSTA,
20 dec 16, rue de la Douane

CIGARES—200,000 cigares reçus par les bricks Mary Elizabeth et Miller, des marques célèbres Sultana, Intimidad, Montezo, El Sol, Dos Amigos, N. cetiana, Ingenuidad, Ducode, Camelias, etc., comprenant les différentes classes de regalias, media regalia, vegueros, cilindrados, Millares, Londres, etc., en magasin et à vendre par ANTO COSTA,
20 dec 16, rue de la Douane

CACAO—100 caisses cacao de Guayaquil, première qualité, à vendre par ANTO COSTA,
20 dec 16, rue de la Douane

OLIVES—250 barillets olives fraîches d'Espagne, 50 caisses beurre Goshen, première qualité, en magasin et à vendre par ANTO COSTA,
20 dec 16, rue de la Douane

AUX lithographes et fabricants de cigares—Papier à caisses papier satiné de la plus grande dimension et de différentes couleurs, en magasin et à vendre par ANTO COSTA,
20 dec 16, rue de la Douane

HARENGS—500 paquets harengs no 1, en magasin et à vendre.
SARDINES—300 caisses, ¼ et ½ boîtes.
ALCOOL—20 barils, 92 et 95 OH,
VIN ROUGE en caisse—2500 caisses, bon ordinaire,
EAUX-DE-VIE françaises—100 colis, en douane et à vendre par W F VREDENBURGH & co,
20dec 73, rue Tchoupitoulas

SARDINES—100 caisses demi et quarts de boîtes;
INDIGO—20 surons de Caracas et 10 caisses de Manille;
VIN ROUGE—2500 caisses de Bordeaux, en magasin;
PEINTURE—10,000 lbs peinture blanche, verte, jaune, noire et rouge, à vendre par
W F VREDENBURGH & co,
20 déc 73 rue Tchoupitoulas

Nègres à vendre.

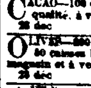

UN grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des ouvriers des champs. Les acheteurs sont toujours assurés de trouver des nègres de choix [illegible]
WALTER L. CAMPBELL
1mars—6m [illegible] Esplanade et Moreau